ouest france

Mai 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Sensibilisés au handicap avant leur départ en chantier solidaire en Grèce

Des jeunes du projet Soli'go, porté par le CSI Ocsigène, sont allés à la rencontre des personnes en situation de handicap à la Ferme d'activité des Mauges, à Roussay le 18 avril dernier. Photo : CO

Les 14 jeunes âgés de 16 à 18 ans qui participent au projet Soli'Go Grèce, porté par le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, préparent depuis novembre un chantier international bénévole qui va les conduire dans la cité hellénique de Galaxidi du 12 et 21 juillet prochain. Ils seront hébergés dans un centre qui accueille des adultes handicapés. Le 18 avril dernier, une partie du groupe de jeunes est allée à la rencontre des adultes en situation de handicap mental qui résident au foyer de vie de la Ferme d'activité des Mauges, à Roussay.

« *Cette rencontre a permis aux jeunes de se sensibiliser au handicap et à la différence. Elle a également été l'occasion de découvrir le mode de fonctionnement d'une structure médico-sociale* », confie Camille Ménard, référente action jeunesse du CSI et pilote du projet.

Accompagnés par Stéphanie Jobard, éducatrice spécialisée, les résidents du foyer de vie ont fait visiter la ferme et le centre d'activité. Ils ont notamment mis en avant leur mission relative aux soins à apporter aux animaux et leurs différents projets au sein de la structure.

Ce temps d'échanges va faciliter l'adaptation des jeunes du projet Soli'Go au cadre de vie qui les attend pendant leur séjour. Un séjour pendant lequel, accompagnés par Camille Ménard et un animateur du CSI, ils vont réaliser bénévolement différents travaux. Parmi ceux-ci, on peut déjà retenir la rénovation de deux pergolas et l'empierrement d'un chemin d'accès à un champ d'oliviers.

Le Courrier de l'ouest

2 mai 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Près de 30 équivalents temps plein à la commune

Avec le recrutement pour la maison de l'enfance et diverses modifications horaires sur des postes existants, l'effectif du personnel communal, au 1er juin, sera de 37 titulaires, stagiaires ou CDI, dont 17 à temps complet. Soit 29,69 équivalents temps plein, 13 CDD et un apprenti.

Saint-Léger-sous-Cholet

Des espaces publics où on ne pourra plus fumer

Des espaces sans tabac vont voir le jour. Une démarche, évoquée en conseil municipal dès l'an dernier, qui se concrétise. La commune est accompagnée par la Ligue contre le cancer, à qui elle a répondu favorablement pour un partenariat au travers d'une convention.

Les zones retenues sont les abords des écoles, du centre socioculturel et de la maison de l'enfance, ainsi que les quatre aires de jeux pour enfants (salle de la Prairie, près de l'étang rue des Hameaux, parc de la mairie et lotissement du Martineau rue de l'Èvre). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de **« la politique de santé publique de la commune visant à améliorer la santé de ses habitants. Elle souhaite développer la lutte contre le tabagisme ».**

La Ligue contre le cancer est déjà intervenue dans les écoles pour une opération de sensibilisation. **« L'incitation à ne pas fumer dans ces lieux publics vise à changer les habitudes, face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable »,** assure la municipalité.

Les espaces seront matérialisés par des panneaux sur lesquels figureront également des dessins. Deux ont été retenus par Tiffen Joseph, de la Ligue contre le cancer, et les enseignantes de l'école des Bois à partir de la production d'élèves.

« Il faudra penser à installer des cendriers avant la zone non-fumeurs. Il reste aussi à délimiter la zone, peut-être avec une peinture au sol », font remarquer les élus.

ouest france

6-7 mai 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET – LE PUY-SAINT-BONNET

Les Fous du Roy sur les planches

Les acteurs de la troupe des Fous du Roy, de Saint-Léger-sous-Cholet, seront au théâtre du Puy-Saint-Bonnet samedi 13 et dimanche 14 mai.

Les jeunes actrices du groupe des Saltimbanques ouvriront le ban des deux représentations théâtrales des Fous du Roy au Puy-Saint-Bonnet, le week-end prochain. Debout, Babeth Terrien, metteuse en scène et Jean-Luc Aubry, trésorier de l'association et acteur.

PHOTO : CO

Depuis près de huit mois, les 23 jeunes actrices et acteurs de la troupe saint-légeoise des Fous du Roy, répartis en trois groupes -les Troubadours (7-9 ans), les Ménestrels (10-11 ans) et les Saltimbanques (12-13 ans)- répètent tous les mercredis sous la houlette de leur metteuse en scène Babeth Terrien. Il en est de même pour les comédiennes et comédiens du Petit Théâtre de l'Impasse (sept adultes et deux ados) qui retrouvent leur metteuse en scène, Elisabeth Arnaud, le vendredi soir. Tous sont fin prêts pour le moment tant attendu de la représentation annuelle.

La troupe du Petit Théâtre de l'Impasse montera sur scène le samedi soir 13 mai et le dimanche après-midi 14 mai. Elle interprétera « Le Prince sans nom », une pièce écrite par Claude Monteil, arrangée et mise en scène par Elisabeth Arnaud. « *Le texte s'inspire des contes des frères Grimm avec des allusions à des personnages célèbres : Peau d'Anne, Blanche-Neige, La Belle au Bois dormant...* », souligne Jean-Luc Aubry, acteur et trésorier de l'association des Fous du Roy.

Les jeunes Saltimbanques en lever de rideau

Les jeunes du groupe des Saltimbanques ouvriront le ban le samedi soir en jouant une saynète intitulée « Au Voleur ». Ceux des groupes des Troubadours et des Ménestrels monteront sur scène le dimanche. Ils interpréteront respectivement deux saynètes ayant pour titre « Les Petits Compagnons » et « Le Complot ». Les textes sont écrits et mis en scène par Babeth Terrien. Elle dit en parlant de ses élèves : « *Ils sont déterminés et très motivés. Il faut cependant parfois veiller à ce qu'ils restent concentrés* ».

Samedi 13 mai à 20 h et dimanche 14 mai à 15 h, à la salle du théâtre du Puy-Saint-Bonnet. Tarif : 9 € adultes, 6 € 12-18 ans et 3 € 4-11 ans. Pass deux jours : 13 €, 9 € et 5 €.

Le Courrier de l'ouest

6 mai 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Aires de jeux, abords des écoles : on ne fume plus

Le conseil municipal de Saint-Léger-sous-Cholet s'est réuni jeudi dernier. La municipalité va instaurer plusieurs espaces sans tabac, aux abords des deux écoles, de la maison de l'enfance et du centre social et sur les quatre aires de jeux pour enfants.

Le bâtiment de l'ancienne poste, situé au 2 rue de Bretagne, accueillera la Maison d'assistantes maternelles associative « MAM'an les petits bateaux » à partir du vendredi 12 mai, au rez-de-chaussée. PHOTO : CO

Espace sans tabac

La commune souhaite développer la lutte contre le tabagisme. En partenariat avec la Ligue contre le cancer, elle va instaurer des espaces sans tabac dans les lieux suivants : aux abords de l'école publique, de l'école privée, du centre socioculturel intercommunal Ocsigène et de la maison de l'enfance. Il en sera de même sur les quatre aires de jeux pour enfants (salle de la Prairie, près de l'étang, parc de la mairie et rue de l'Evre au lotissement du Martineau). « *L'incitation à ne pas fumer dans ces lieux publics vise à changer les habitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable* » développe Claudia Tharreau, adjointe. « *Outre l'affichage prévu pour signaler ces lieux, il faut réfléchir à des moyens de matérialisation, notamment au sol* » ajoute Jean-Robert Tignon, adjoint. « *Il faudra aussi prévoir des cendriers juste avant l'accès à ces espaces* » propose Chantal Ripoche, adjointe.

Local de l'ancienne poste

Les travaux de réhabilitation du local de l'ancienne poste, situé au 2 rue de Bretagne, sont terminés. La Maison d'assistantes maternelles associative « MAM'an les petits bateaux » va pouvoir occuper le rez-de-chaussée des locaux à compter du vendredi 12 mai prochain. Le conseil donne son accord à la signature d'un bail avec un loyer mensuel de 800 € sans les charges.

Personnel

Pour pourvoir le poste d'animateur référent de terrain à la périscolaire et au centre de loisirs, un candidat, titulaire d'un Brevet d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS), a été retenu. « *Sa prise de fonction est prévue pour fin juillet. Son arrivée permet d'avoir une équipe complète au sein des services de la petite enfance* », précise Jean-Paul Olivarès, maire.

Subvention à Loisirs pluriel

Dans le cadre de la Convention territorial globale (CTG), une action est prévue en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des centres de loisirs. « *Cette action se réaliserait au sein de l'association Loisirs pluriel de Cholet, fréquentée notamment par des Saint-Légeois. Elle serait subventionnée par les communes de l'Agglomération du Choletais* », indique Jean-Paul Olivarès. Le conseil donne son accord pour une subvention de 702 € pour l'année 2023.

Stagiaire

Le multi-accueil va accueillir une stagiaire éducatrice de jeunes enfants, en dernière année de formation, pendant 28 semaines (35 heures par semaine sur la période du 22 mai 2023 au 3 mai 2024). Le conseil valide la proposition de lui attribuer une gratification de stage à concurrence de 4,05 € par heure soit 3 969 € répartis sur deux ans.

Le Courrier de l'ouest

8 mai 2023

Le casse-tête des maisons fissurées

État de catastrophe naturel dans 40 communes : le retrait gonflement des argiles gagne du terrain dans le département.

Il n'a pas la force d'une tornade ni la soudaineté d'une inondation. *« Moins spectaculaire mais plus insidieux »*, résume l'ingénieur géologue saumurois Patrice Arnault. Le phénomène dit du retrait gonflement des sols argileux (RGA), plus connu sous le nom des « maisons fissurées », est considéré comme une catastrophe naturelle en France depuis 1989. Ses conséquences sur les maisons et la vie des sinistrés se perpétuent sur la durée.

À Saint-Léger-sous-Cholet, les habitants concernés sont *« désabusés »*, selon le maire Jean-Paul Olivares. Sa commune figure parmi les 40 du Maine-et-Loire à être classées en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel le 3 mai dernier. Qu'est-ce que ça change ? Pourquoi les indemnisations sont-elles difficiles à obtenir ? Le Courrier de l'Ouest fait le point.

UN PHÉNOMÈNE ANCIEN QUI S'ACCENTUE

D'après l'expert Patrice Arnault, les premières fissures sont apparues au cours des années 1990 en Maine-et-Loire. *« On a affaire à des argiles, des phyllosilicates, disposées en feuillets. Il en existe une quinzaine de sortes : certaines sont peu gonflantes, d'autres laissent passer des molécules d'eau. Quand il y a un épisode de sécheresse ou de pluie, ça gonfle ou ça descend »*, explique le géologue. Cet effet yoyo peut provoquer les mouvements du terrain et présente un risque pour le bâti. Depuis 2003, les épisodes de sécheresse à répétition favorisent ce phénomène. En profondeur. *« J'ai vu des maisons conçues avec des fondations assez profondes qui ont été touchées »*, ajoute Patrice Arnault.

40 COMMUNES CLASSÉES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE
En Maine-et-Loire

Source : Arrêté ministériel du 3 avril paru dans le Journal officiel le 3 mai 2023 — 13.05.2023

DES CENTAINES DE DOSSIERS EN COURS EN ANJOU

Le retrait gonflement des argiles prend de l'ampleur en Anjou. Dans un tableau que Le Courrier de l'Ouest a pu consulter, 551 dossiers avec déclaration catastrophe naturelle ont été montés dans 21 communes du département. Cette liste non exhaustive a été dressée par l'Association des maires de France 49 qui a reçu de nombreuses photos et témoignages des communes membres. À Saint-Rémy-la-Varenne, commune déléguée de Brissac-Loire-Aubance, un bâtiment menaçait de s'effondrer. La maire, Sylvie Sourisseau, a été obligée de signer un arrêté de péril. *« Je ne connaissais pas le phénomène. Les propriétaires sont venus me voir à Baugé. On est sur des désordres très importants »*, rapporte Philippe Chalopin, président de l'AMF 49. Les premières estimations seraient en deçà de la réalité. Rien qu'à Saint-Léger-sous-Cholet, dont le sol argileux est prisé par un fabricant de briques en terre cuite, le maire a compté *« entre dix et vingt dossiers »* qui s'ajouteraient aux sept déjà connus des services de la mairie.

LES ANGLES MORTS DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

Indispensable pour ouvrir droit à une indemnisation, le récent arrêté ministériel a retenu 40 communes dans le Maine-et-Loire. Un classement laissant de nombreux territoires de côté, à l'image de Brissac-Loire-Aubance. Ses voisines ont été classées, mais pas elle. Incompréhensible pour la maire et les habitants sachant que Brissac figure en tête du « palmarès » de l'AMF 49 avec 186 dossiers de sinistres en cours de montage. *« On devrait passer devant la commission interministérielle le 17 mai »*, annonce la maire Sylvie Sourisseau.

Simple à remplir, le dossier peut être long à aboutir. *« À Baugé, ça a pris 3 ans ! »*, relate Philippe Chalopin. Selon la Cour des comptes, 50 % des demandes communales de reconnaissance en catastrophe naturelle n'ont pas abouti durant les neuf dernières années. Encore faut-il que les arrêtés soient pris à une date qui ne pénalise pas les sinistrés. *« Le précédent arrêté a été signé fin juillet 2022 à Saint-Léger-sous-Cholet. Personne n'a eu le temps de se retourner auprès de sa compagnie d'assurances »*, déplore le maire Jean-Paul Olivares.

MAISONS FISSURÉES : NOMBRE DE DOSSIERS EN COURS DANS LE MAINE-ET-LOIRE
Liste non exhaustive

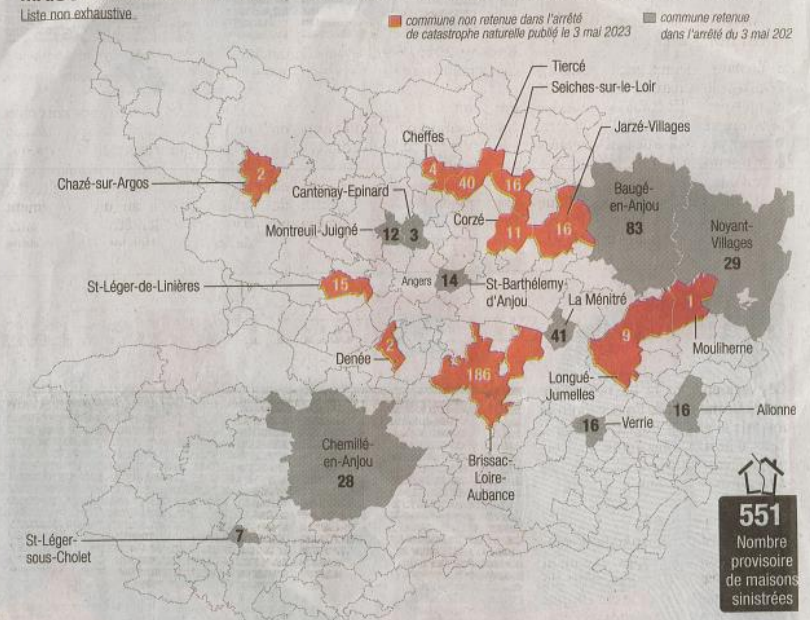

Source : Association des maires de France 49 — 13.05.202

POURQUOI LES SINISTRÉS NE SONT PAS SOUVENT INDEMNISÉS

Basée sur le régime de catastrophe naturelle, l'indemnisation des dégâts est rare. D'après l'Association des maires de France, seul un tiers des dossiers déposés bénéficient d'une indemnisation pour un montant moyen estimé à 16 300 €. La plupart du temps, les sinistrés se heurtent à la même réponse des assureurs : la sécheresse ne serait pas la *« cause déterminante »*. *« Les causes peuvent venir d'ailleurs : un arbre planté trop près de la maison ou des plantes grimpantes sur les façades qui pompent beaucoup l'eau »*, soulève l'expert, Patrice Arnault.

Devant cette non-prise en charge systématique par les assurances, l'AMF 49 appelle à *« rééquilibrer les rapports entre les sinistrés et leurs assureurs »*. Comment ? *« Il faut faire évoluer le texte, déconnecter le phénomène RGA d'un hypothétique arrêté trop restrictif »*, insiste le président Philippe Chalopin. Ces dernières semaines, l'élu du Baugeois a interpellé le préfet de Maine-et-Loire, l'AMF au niveau national, mais aussi le ministre Christophe Béchu. Dans un rapport publié en 2022, la Cour des comptes a soulevé le caractère inadapté et les nombreuses aberrations du dispositif.

Franck DE BRITO

Le Courrier de l'ouest

Saint-Léger-sous-Cholet

La commission d'appels d'offres remaniée

Lors du conseil municipal, jeudi, la commission d'appels d'offres, chargée d'analyser les offres pour les marchés de travaux ou d'achats les plus importants, et de proposer au conseil les entreprises à retenir, a été remaniée. Le maire Jean-Paul Olivarès en reste président de droit.

Son suppléant est désormais Jean-Robert Tignon, les trois autres membres titulaires étant Dominique Cousin, Nadine Bourcier et Yannick Loger. Les trois suppléants sont Chantal Ripoche, Olivier Bâcle et Guy Vassor.

Après la démission d'un adjoint, des modifications sont également nécessaires pour les représentants de la commune dans certaines organisations. Ainsi, Nadine Bourcier siégera à la commission aménagement de l'espace de l'Agglomération du Choletais. Dominique Cousin et son suppléant Jean-Paul Olivarès sont référents réseaux électriques et Enedis, et Chantal Ripoche et son suppléant Jean-Robert Tignon sont au conseil de l'école des Bois.

ouest france

9 mai 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Stationnement et sécurité : études avec les riverains

Au dernier conseil municipal saint-légeois, Jean-Robert Tignon, de la commission cadre de vie, a fait part de demandes d'habitants du Chêne-Blanc et de riverains de la route du Pontreau.

Au lotissement, il s'agit du stationnement où, en dehors des places attribuées aux propriétaires, il n'existe pas de parking. Une rencontre a eu lieu pour informer des possibilités envisagées, la commune pouvant désormais intervenir depuis la rétrocession d'un terrain en 2022. Deux places supplémentaires sont envisagées. **« Les riverains ont été très surpris par le coût estimé de cet aménagement »**, rapporte l'adjoint, qui précise que des études sont en cours.

Pour la route du Pontreau, l'élu explique que la demande est sécuritaire, **« pour remettre les quilles parce que ça roule vite »**.

ouest france

10 mai 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un voyage lecture présenté par 109 élèves

Le voyage lecture Monstrolivres, porté par le réseau des bibliothèques de l'agglomération du Choletais, touche à sa fin. Pour 109 élèves, en provenance des classes de CP et GS de l'école publique des Bois de Saint-Léger-sous-Cholet et de l'école privée Arc-en-ciel de La Romagne, il s'est terminé jeudi dans la salle de la Prairie. Chacune des classes présentes a mis en scène son livre préféré de façon à ce que les autres classes devinent quel en était le titre. Les jeunes acteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes sous le regard d'une trentaine de parents et grands-parents.

Les jeunes acteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes sous le regard d'une trentaine de parents et grands-parents. Photo : CO

Le Courrier de l'ouest

14 mai 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le voyage lecture clôturé sur scène, à la Prairie

Les écoliers (ici, grande section) ont clôturé leur voyage lecture. (PHOTO : O.F.)

Le 14e voyage lecture, orchestré par le réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais, s'est achevé jeudi, salle de la Prairie, pour les trois classes de grande section et cours préparatoire de l'école des Bois. Deux classes de l'école de La Romagne y participaient également.

Durant leur voyage, les enfants ont eu dix livres à lire. Et pour clore cette aventure sur le thème des monstres, chaque classe devait présenter son ouvrage préféré sous la forme qu'elle souhaitait : danse, chant, théâtre, jeux, poésie... L'objectif étant de le faire deviner par les autres élèves.

Cette année, 45 classes et 930 écoliers ont participé à ce projet qui vise à donner aux enfants l'envie de lire et de revenir à la bibliothèque.

ouest france

17 mai 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Aux Fous du Roy, la saison théâtrale se poursuit

La troupe adulte du petit théâtre de l'Impasse, à l'issue de sa prestation dimanche dernier. Une partie d'entre eux (un enfant, un ado et quatre adultes) se produira devant le bateau-lavoir, dimanche 28 mai, dans une nouvelle saynète portant sur le thème des lavandières, écrite par Jean-Luc Aubry. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Les quatre troupes des Fous du Roy se sont exprimées dans leur spectacle de fin d'année, donné samedi et dimanche derniers au Puy-Saint-Bonnet. Près de 220 personnes ont apprécié leurs prestations mises en scène par Babeth Terrien et Élisabeth Arnaud. Mais les comédiens n'en ont pas fini avec la scène puisque, dimanche 28 mai, dans le cadre du rassemblement des Saint-Léger des Amis de Léo, six d'entre eux se produiront à trois reprises au bateau-lavoir. Ils y interpréteront une saynète écrite par Jean-Luc Aubry, trésorier et comédien des Fous du Roy.

Le vendredi 2 juin, à la salle des sports, les deux troupes enfants (Troubadours et Ménestrels) joueront eux aussi leurs pièces devant leurs camarades des écoles élémentaires.

« Nul doute qu'ils enthousiasmeront leur public, et peut-être donneront-ils à certains l'envie de goûter aux joies de la pratique théâtrale », espère Jean-Luc Aubry.

Autre date importante, le vendredi 16 juin, pour l'assemblée générale de l'association qui se tiendra à 19 h, salle du Petit-Pré. Outre les bilans et projets, ce sera l'occasion de prendre les inscriptions et, **« pour ceux qui le désirent, de venir rejoindre le bureau afin que les saisons à venir soient aussi réussies que celle qui s'achève »,** invite le trésorier.

ouest france

20-21 mai 2023

Les Saint-Léger rassemblés pour la Pentecôte

Saint-Léger-sous-Cholet — Plus de 400 personnes extérieures sont attendues au 13e rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs. L'occasion aussi de fêter les 25 ans de l'association.

Pas de temps morts pour les bénévoles, plus de 70 sous la houlette des Amis de Léo, aux derniers préparatifs pour l'accueil des Saint-Léger de France et d'ailleurs, ce week-end de Pentecôte.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

L'histoire

L'aventure des Saint-Léger de France et d'ailleurs et de l'association des Amis de Léo a débuté en 1996, à Saint-Léger-sous-Cholet. Mais elle trouve ses racines dès 1993 dans la classe de CM1 de Christophe Ripoche, instituteur à l'école des Bois et aujourd'hui à la retraite.

Avec ses élèves, il se lance dans une recherche recensant toutes les communes portant le nom de Saint-Léger. L'idée avait été évoquée par des habitants quelques années plus tôt.

Au temps du Minitel...

« Un travail sans but précis à la base, se souvient l'enseignant. **On en a retrouvé 58 avec le Minitel, l'outil de l'époque, sans prêter attention à ceux ne commençant pas par Saint-Léger (comme Boissy-Saint-Léger en Val-de-Marne), ni à ceux comportant des déformations (Saint-Lager), et encore moins les trois Saint-Léger étrangers (deux en Belgique, un en Suisse) ».**

En classe, pour faire plus ample connaissance avec ces Saint-Légeois, ils préparent un questionnaire relatif à chaque commune, qu'ils envoient avec un mouchoir de Cholet et une pellicule photo pour un retour en images.

Premier rendez-vous en 1996

En juillet 1994, ces informations font l'objet d'une exposition avec 58 panneaux réalisés avec les écoliers. **« Le dernier envoi nous est arrivé la veille de l'expo »,** se remémore l'instituteur. Le comité des fêtes rebondit alors sur l'événement, lequel conduit au premier rassemblement dans le Choletais des Saint-Léger, en 1996. D'autres suivront ailleurs dans l'Hexagone.

C'est aussi la naissance des associations des Amis de Léo et des Saint-Léger de France et d'ailleurs, qui compte à ce jour 73 communes adhérentes. Le début d'une grande aventure humaine qui se poursuit avec, ce week-end de Pentecôte 2023, par un 13e rassemblement de retour dans les Mauges

Le rappel des anciens

À l'école des Bois, l'activité avait ponctué toute l'année scolaire en parallèle des cours. Gaëlle Rohard, aujourd'hui bordelaise, se rappelle : **« Cela nous a fait travailler la rédaction et la géographie, notamment. C'est Christophe qui m'a demandé de retrouver et contacter les élèves pour ce rassemblement. »**

Elle a retrouvé les 23 élèves de sa classe, disséminés un peu partout en France et même au Canada et en Angleterre. C'est pourquoi seule une petite poignée d'entre eux sera présente ce week-end. **« Cependant, j'ai senti que tous étaient contents. On a beaucoup échangé, notamment sur Facebook. »**

Gaëlle évoque le début des recherches : **« Je me souviens très bien du Minitel sur lequel nous faisions les recherches. Ça m'a marquée. C'était valorisant en termes d'ouverture d'esprit de participer à ces recherches. On travaillait en groupe, on nous a ensuite attribué plusieurs communes à qui nous avons adressé un questionnaire (superficie, spécialités, écoles, etc.). »**

Le sanglier mascotte

« On attendait leurs réponses avec impatience ! Et des liens forts se sont tissés entre les élèves, retient-elle. **Lors du premier rassemblement, toute la classe a aussi été mise à l'honneur grâce à nos panneaux, et on nous a donné la petite mascotte de l'association, un petit sanglier que j'ai longtemps gardé. C'est mon fils qui doit l'avoir aujourd'hui. »**

Sous la houlette des Amis de Léo, plus de 70 bénévoles s'activent aux détails de l'organisation de cet événement, où vont se retrouver plus de 500 personnes, dont 400 venues de l'extérieur représentant 31 Saint-Léger (dont une Belge et une Suisse). La délégation de Saint-Léger-des-Prés (Ille-et-Vilaine) en comptera 59 !

Un week-end bien rempli

Au programme, des stands vantant l'intérêt touristique des communes, leurs traditions, leur gastronomie, des visites locales, du sport, l'exposition des panneaux par laquelle toute l'histoire a commencé, des soirées festives et les olympiades des Saint-Léger.

Sans oublier le baptême de la rose des Saint-Léger, et la réalisation d'une carte humaine de la France, comme lors du premier rassemblement choletais.

Pour l'accueil des Saint-Léger de France et d'ailleurs, les Amis de Léo finalisent la réalisation de la fresque illustrant l'histoire de l'association et celle de Saint-Léger-sous-Cholet.

| Photo : Ouest-France

ouest france

25 mai 2023

Dans le monde des Saint-Léger

Saint-Léger-sous-Cholet accueille le grand rassemblement des 73 Saint-Léger de France et d'ailleurs, ce week-end. Une histoire d'amitié née d'une recherche sur le Minitel…

Conçue par les établissements Laperrière, la rose porte désormais le nom de rose Saint-Léger.

Photo : CO - Freddy REIGNER

Saint-Léger-sous-Cholet, hier. Il y avait foule pour le lancement du 25e anniversaire des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Photo : CO - Freddy REIGNER

On a vu des Saint-Léger de partout ! Saint-Léger-près-Pons, Saint-Léger-des-Aubées, Saint-Léger-des-Vignes, Villard-Léger, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Léger-de-la-Martinière… Hier, devant la salle des fêtes de Saint-Léger-sous-Cholet (bien sûr !), toute la galaxie des Saint-Léger de France et d'ailleurs (deux sont localisées en Belgique et une en Suisse) était réunie à l'occasion du 25e anniversaire de ce rassemblement aussi cocasse que sympathique. *« Vous avez vu, tout le monde s'embrasse ! On est tellement content de se revoir après deux années blanches, pendant lesquelles on n'a pas pu se réunir à cause du Covid. »* Marie-Françoise Céus, membre historique de l'association des Amis de Léo, organisatrice de l'événement, avait le sourire. Les Saint-Léger de France et d'ailleurs ne badinent pas avec la tradition et les retrouvailles. C'est ainsi.

Une rose belle et robuste, baptisée… Saint-Léger

Au total, ce sont pas moins de 73 Saint-Léger qui composent le groupe, même si beaucoup se sont portés pâles pour les 25 ans organisés ce week-end. Plus de 30 étaient quand même fidèles au rendez-vous, dont la genèse remonte à 1993, dans la petite école publique de Saint-Léger-sous-Cholet. Marie-Françoise Céus raconte : *« L'instituteur d'une classe, Christophe Ripoche, avait demandé, lors d'un travail de géographie, à ses élèves de recenser tous les Saint-Léger de France. Ils ont donc cherché sur le minitel, car internet n'était pas aussi développé qu'aujourd'hui (sourires)… De ce travail, est née une exposition. Et puis, on s'est dit qu'on avait bien envie de connaître tous ces gens ! La mayonnaise a pris tout de suite. »*

Voilà comment l'aventure est née. Des fortes amitiés se sont nouées, de belles histoires aussi. Et même plus que ça. En effet, à l'occasion des 25 ans, une rose a été baptisée, au nom de Saint-Léger, bien sûr. Une rose de couleur pastel, légèrement saumon, résistante, pour pouvoir vivre dans tous les coins de France, robuste et dotée *« d'un subtil et frais parfum »*, selon les mots de la maison Laperrière, célèbre rosiériste située au nord de Lyon et créateur du modèle. Une rose qui a déjà reçu le Prix coup de cœur au concours de Monaco en 2020, rien que ça !

Les Bretons de Saint-Léger-des-Prés étaient bien sûr de la fête avec le drapeau noir et blanc, gwenn ha du.

Photo : CO - Freddy REIGNER

La fleur orne donc aujourd'hui les parterres des Saint-Léger de France, qui peuvent aussi s'enorgueillir d'avoir une sacrée marraine, la Suissesse Erika Hess, ancienne championne de ski (31 victoires en Coupe du monde, s'il vous plaît) et native de Saint-Léger-la-Chiésaz, et un parrain, le Belge Paul Schumacher. L'originaire de Saint-Léger-en-Gaume a remplacé celui qui devait porter le titre, Daniel Leclerc, l'historique entraîneur de foot du RC Lens, surnommé le Druide, malheureusement décédé en 2019. Deux habitantes de son village natal, Trith-Saint-Léger, l'ont tout de même représenté en ce 25e anniversaire avec le maillot des sang et or sur le dos…

Tout ce petit monde était décidé à vivre un grand week-end. Au programme : visites du château de Tiffauges, du Parc oriental de Maulévrier et du Musée du textile, randonnée, pétanque, dîner dansant, pêche, olympiades… Tout ça, entre Saint-Léger, bien sûr !

Freddy REIGNER

Le Courrier de l'ouest

28 mai 2023

L'image du jour

Trois Palmes académiques ont été décernées

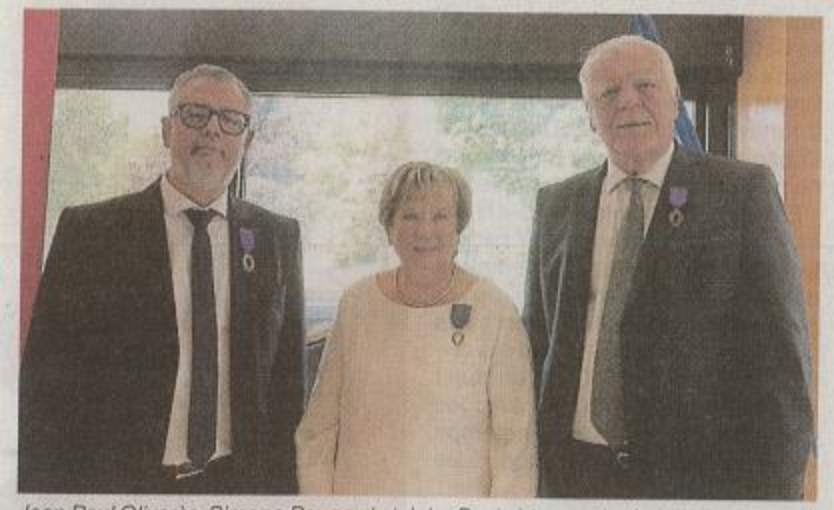

Jean-Paul Olivarès, Simone Poupard et John Davis (de gauche à droite) sont désormais chevaliers de l'ordre des Palmes académiques. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Hier, la salle de réception de la mairie a accueilli une cérémonie de remise des Palmes académiques. Créé par Napoléon Ier en 1808 pour honorer les professeurs d'université, l'ordre récompense aujourd'hui tout membre de l'Éducation nationale.

Parmi les récipiendaires, Simone Poupard a réalisé toute sa carrière d'enseignante – trente-six ans – au lycée la Providence, à Cholet. En 1995, elle est entrée dans l'équipe municipale, devenant adjointe à l'éducation entre 2008 et 2014, puis repassant simple conseillère jusqu'en 2020.

Issu comme elle de la promotion de janvier 2022, Jean-Paul Olivarès enseigne depuis 1989 à Eurespace, à Cholet. Lui aussi, s'est épris de politique locale, devenant maire de Saint-Léger-sous-Cholet en 2008. Depuis 2020, il est aussi président régional de la Mission locale.

Honoré dans la promotion de janvier, John Davis a quant à lui effectué sa carrière à HEC, l'École des hautes études commerciales de Paris. Choletais d'adoption, il a rejoint l'équipe municipale en 2001, avec notamment la mission de donner un nouveau souffle à son pôle universitaire.

ouest france

31 mai 2023

ÉDUCATION

Une « palme de l'éducation » pour honorer l'action de trois élus

Cholet, hôtel de ville, le 30 mai. Simone Poupard, John Davis et Jean-Paul Olivares se sont vu remettre une distinction gratifiant leurs efforts en faveur de l'éducation et de la formation sur le territoire.

PHOTO : CO - BATTISTE DELFINO

Signe de l'évolution des protocoles de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques (AMOPA), dans la foulée de leur présentation par le locataire de l'hôtel de ville, Gilles Bourdouleix, hier, les récipiendaires de la Palme académique ont pu chacun remercier leurs collaborateurs et leurs proches, témoins de leurs carrières dans le domaine publique et privé en faveur de l'insertion éducative.

Une entorse légère au règlement, puisqu'habituellement, seuls les commanditaires de la distinction sont amenés à prendre la parole. C'est à la mairie de Cholet, et non à l'occasion de la cérémonie de remise officielle – qui s'est déroulée le mois dernier à la préfecture – que Simone Poupard, John Davis et Jean-Paul Olivares, trois des 50 personnalités récompensés dans le département (20 dans le milieu universitaire, 30 en dehors) ont reçu leur médaille.

Des trajectoires convergentes

« *Leur point commun, c'est qu'ils ont tous fait carrière, avant, pendant et après leur fonction publique dans de vraies salles de classe* », souligne Henri-Marc Papavoine, le secrétaire général honoraire et commandeur des Palmes académiques, présent aux côtés du maire afin de diriger la courte cérémonie.

Simone Poupard, bien connue des Choletais, a officié comme professeure au lycée professionnel de La Providence, avant de prendre en charge les questions éducatives de Cholet pour le compte de l'équipe municipale, de 2008 à 2014.

Outre ses fonctions actuelles de maire de Saint-Léger-sous-Cholet, et de vice président en charge de l'emploi à l'agglomération, Jean-Paul Olivares officie, lui, comme professeur au campus de l'Eurespace depuis 1989, en plus d'être président depuis 2020 des 22 missions locales des Pays de la Loire, « *participant à l'activité de 45 000 jeunes* », comme il a tenu à le préciser dans son discours.

Enfin, l'académie a également décoré John Davis, ancien d'HEC, ancien élu et adjoint au maire à Cholet (2001-2021), et ayant notamment œuvré, entre autres, à la création du Carrefour de l'orientation des métiers et de l'entreprise de Cholet il y a de cela une dizaine d'années.

Battiste DELFINO

Le Courrier de l'ouest

31 mai 2023